

Opposition citoyenne au projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy

Demande de relocalisation des éoliennes B2, B3, B5

Le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy soulève des inquiétudes majeures pour nous, résidents du lac Gosselin. Ce mémoire se veut une opposition claire et catégorique à la réalisation de ce projet sous sa forme actuelle.

Nous insistons, sur les nuisances sonores et visuelles intolérables, ainsi que sur la dépréciation inévitable de nos propriétés. Nous réclamons la relocalisation des éoliennes B2, B3 et B5, dont les impacts négatifs sur le lac Gosselin et ses environs sont irréversibles.

Les nuisances sonores : une inquiétude majeure

Le calme est la raison d'être de notre milieu. Ce n'est pas un luxe, mais une composante essentielle et non négociable de notre qualité de vie. Contrairement aux zones urbaines, le bruit assourdissant des éoliennes ne sera absolument pas masqué. Il sera omniprésent, invasif, et surtout amplifié de façon majeure par la surface du lac, ce qui n'a jamais été mis en jeu dans les études de Kruger.

La surface de notre lac n'est pas qu'un plan d'eau, c'est un miroir acoustique redoutable qui amplifiera la portée du son, créant des échos perceptibles à des kilomètres! Il est évident que le niveau de décibels produit par les éoliennes sera largement dépassé au lac Gosselin. C'est une certitude, pas une simple hypothèse.

Sur le lac, des gens se baladent en ponton. Ils sont au bout du lac, au pied de la montagne qui devrait accueillir B5. Notre chalet est situé au centre du lac et nous les entendons parler comme s'ils étaient à côté...Imaginez avec le son d'une éolienne!

Conséquences catastrophiques sur la santé :

Les études le prouvent sans l'ombre d'un doute : l'exposition prolongée au bruit des éoliennes provoque des troubles du sommeil profond, de l'irritabilité constante, de l'anxiété extrême et des maux de tête chroniques. C'est une atteinte directe à notre santé et à notre bien-être!

Dominance visuelle prédominante et envahissante

Les éoliennes, par leur hauteur démesurée, écraseront littéralement le paysage montagneux majestueux du lac Gosselin. Le charme visuel de notre environnement s'effacera à tout jamais. Notre horizon sera à jamais défiguré.

Les photos panoramiques fournies dans les schémas visuels de Kruger, prises de notre résidence, ne représentent aucunement la réalité. Les représentants de

Kruger, dont M Roy, ont pu le constater lors de leur visite à notre résidence le 12 juin 2025.

Une photo panoramique donne l'impression que les éoliennes sont très loin des résidences alors qu'il n'en est rien.

Les éoliennes B2, B3 et B5, placées si près du lac, dégraderont irréversiblement la vue panoramique et la beauté naturelle du site, impactant sérieusement nos activités et notre qualité de vie.

Pollution lumineuse :

Les feux clignotants de sécurité, obligatoires sur les éoliennes, seront visibles de très loin, anéantissant l'obscurité naturelle de notre milieu rural la nuit. Notre ciel étoilé, notre intimité nocturne, tout cela nous sera arraché!

Dépréciation des propriétés et des chalets

La valeur marchande d'un immeuble sur un site de villégiature, comme le lac Gosselin, est directement liée à son environnement physique exceptionnel : des vues imprenables sur la montagne, le lac et l'absence totale de pollution visuelle et sonore.

De nombreuses études internationales le prouvent sans appel : la proximité d'éoliennes entraîne une baisse drastique de la valeur des propriétés, en particulier les résidences secondaires et les chalets, qui reposent justement sur la tranquillité et la beauté du paysage.

Plusieurs riverains ont tout investi au lac Gosselin, afin de profiter d'une retraite dans un lieu de villégiature exceptionnel.

Avec les éoliennes B2, B3 et B5, nous allons tout perdre. Nos rêves, notre investissement, notre retraite.

Injustice foncière :

Les résidents qui n'auront aucune compensation financière subiront une perte nette et inacceptable de valeur patrimoniale. C'est une injustice sociale. Des propriétaires ont investi pour la qualité du paysage, pour se reposer et se ressourcer. Les éoliennes sont radicalement incompatibles avec la villégiature ! Le lac Gosselin, havre de paix, ne peut cohabiter avec des géants d'acier.

Conclusion

Nous demandons une évaluation rigoureuse et transparente des impacts humains et économiques dans toutes les décisions relatives à l'aménagement du parc éolien.

Notre choix de nous établir au lac Gosselin a été motivé par un désir profond de quiétude et d'une vue imprenable, directe, sur le lac. Cette vue, précieuse, rare et très recherchée, s'inscrit dans un paysage naturel intact, encore épargné par la présence de ces structures massives. La présence d'éoliennes compromettrait gravement le caractère paisible du lac Gosselin.

Il est ABSOLUMENT INACCEPTABLE d'imposer l'implantation de ces structures dans un tel cadre, surtout quand des sites alternatifs, plus appropriés et disponibles, existent à proximité. L'ajout d'éoliennes à cet endroit briserait non seulement l'harmonie visuelle, mais entraînerait également des répercussions négatives et irréversibles sur notre qualité de vie.

Nous vous demandons, avec toute la force de notre conviction, de prendre en compte ces arguments et de reconsidérer l'emplacement des éoliennes B2, B3 et B5 afin de minimiser les impacts négatifs sur notre communauté et l'environnement exceptionnel du lac Gosselin.

Sylvain Emond et Nadia Mercier

████████████████████
████████████████████